

DÉLIBÉRATIONS

N° 19 01B 01

APPEL NOMINAL

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville d'Harfleur légalement convoqué le vingt-et-un janvier deux mille dix-neuf s'est réuni à la Mairie d'Harfleur, dans la salle habituelle de ses délibérations.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

Madame Christine MOREL, Maire, présidant la séance procède tout d'abord à l'appel nominal auquel répondent :

PRÉSENTS : Mme Christine MOREL, Mme Sylvie BUREL, M. Yoann LEFRANC (à partir de 18h40), M. Dominique BELLENGER, M. Michel TOULOUZAN, Mme Michèle LEBESNE, Mme Estelle BERNADI, Mme Catherine LESEIGNEUR, M. Hervé TOULLEC, M. François GUÉGAN, M. Jean-Gabriel BRAULT, Mme Sandra LE VEEL, Mme Isabelle PIMONT, M. Gilles DON SIMONI, M. Philippe TESSIER, Mme Nacéra VIEUBLÉ (Jusqu'à 18h50).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION : M. Yoann LEFRANC à Mme Christine MOREL (Jusqu'à 18h40), Mme Yvette ROMERO à Mme Sylvie BUREL, M. Rémi RENAULT à Mme Nacéra VIEUBLÉ (Jusqu'à 18h50).

ABSENTS EXCUSÉS SANS PROCURATION : M. Grégory LESEIGNEUR, M. Noël HERICIER, M. Guillaume PONS, Mme Blandine TRUPCHAUX, Mme Coralie FOLLET, M. Jean LOYEN, M. Rémi RENAULT (à partir de 18h50).

ABSENTS : M. Stéphane LEROUX, M. Logan CORNOU, Mme Sabrina MONTIER, M. Jean-Luc DEMOTIER, Mme Nacéra VIEUBLÉ (à partir de 18h50).

Conseillers Municipaux :

	Ouverture séance	A partir de 18h40	A partir de 18h50
Présents	15	16	15
Procurations	3	2	1
Excusés	6	6	7
Absents	4	4	5
Votants	18	18	16

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

N° 19 01B 02**SECRÉTAIRE DE SÉANCE****. Désignation**

CONSIDÉRANT qu'il convient au début de chacune de ses séances, que le Conseil Municipal nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, le Conseil Municipal nomme Madame Sandra LE VEEL pour exercer les fonctions de secrétaire de séance, ayant obtenue l'unanimité des suffrages.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**N° 19 01B 03****DÉCISIONS****Délégation donnée au Maire par le Conseil Municipal****. Communication**

Le Conseil Municipal prend connaissance des décisions ci-dessous :

Date	Objet	Date dépôt Sous- préfecture
AFFECTATIONS PROPRIÉTÉS COMMUNALES		
21-11-2018	Bureau N° 6 - Maison des associations Association le Comité de Jumelage . Renouvellement - Convention d'occupation - Signature - Autorisation	27-11-2018
21-11-2018	Bureau N° 7 - Maison des associations Association les P'tites Frimousses . Renouvellement - Convention d'occupation - Signature - Autorisation	27-11-2018
03-12-2018	Groupe scolaire de Fleurville 70 Rue Robert Ancel - Logement type F4 . Résiliation - Bail - Autorisation	06-12-2018
10-12-2018	Locaux Centre de la Petite Enfance - Françoise Dolto - 7 Rue Carnot Locaux Maison de la Famille et de la Solidarité - 2 Avenue Youri Gagarine à l'association Enfance pour Tous . Renouvellement - Conventions d'occupation - Signature - Autorisation	13-12-2018
11-12-2018	Accès riverains et commerçants Rue du Grand Quai . Convention - Résiliation - Autorisation	13-12-2018
12-12-2018	Propriété 6 rue Jean Barbe Association Secours Populaire Français . Renouvellement - Convention précaire à titre onéreux . Signature - Autorisation	13-12-2018
12-12-2018	Propriété 11/13 Rue Lecarnier Association Secours Populaire Français Convention précaire à titre onéreux . Renouvellement - Signature - Autorisation	13-12-2018
12-12-2018	Groupe scolaire de Fleurville 70 Rue Robert Ancel - Logement type F4 . Bail - Signature - Autorisation	13-12-2018
07-01-2019	Mise à disposition de locaux aux associations . Convention - Signature - Autorisation	11-01-2019

Date	Objet	Date dépôt Sous- préfecture
RÉGIES		
31-12-2018	Régie marchés et places publiques – Droit de stationnement – Astreinte – Berges de la Lézarde . Non perception des droits	07-01-2019
21-12-2018	Régie d'avances camps de pré-adolescents . Abrogation	08-01-2019
DIVERS		
05-12-2018	Plan de formation 2019 - Bilan de compétences Convention - Signature - Versement - Autorisation	10-12-2018
05-12-2018	Plan de formation 2019 - Bilan de compétences Convention - Signature - Versement - Autorisation	11-12-2018
05-12-2018	Plan de formation 2019 - Bilan de compétences Convention - Signature - Versement - Autorisation	11-12-2018

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'arrêté ci-dessous :

Date	Objet	Date dépôt Sous- préfecture
14-01-2019	Budget Ville Exercice 2018 Ouverture de crédits Dépenses	15-01-2019

INFORMATIONS COMMUNIQUÉES

N° 19 01B 04

INFORMATION

Contrats de prestations - Contrats d'engagements

- Conventions de partenariats

. Communication - Récapitulatif 2^{ème} semestre 2018

La Ville d'Harfleur a signé les contrats et conventions suivants :

Date de signature	Nom de l'artiste ou de la Compagnie	Objet	Nombre de représentation	Type de contrat	Total
17. juil. 2018	Editalie Radici Production	Spectacle « Les Ritals »	1	cession	4 192,60 €
18. juil. 2018	Association Papa's Production	Cinétoiles	1	cession	1 000,00 €
14 sept. 2018	Say Production – Gospel Event	Concert « Gospel For You Family	1	cession	2 599,00 €
24 sept. 2018	Association Coin d'Parapluie	Spectacle « Soldat de 14 : au feu et au foyer »	1	cession	1 000,00 €
10/18 au 12/18	Mes années danse (M. VAUCHEL)	4 séances de cours de danse	4		150,00 €
2 oct. 2018	Association Kid et Pote	Kid et Pote	1	partenariat	1 600,00 €
3 oct. 2018	Julien Lemettais	Kid et Pote	1	engagement	200,00 €
11 oct. 2018	Régis Poulette	Thé dansant	1	engagement	410,00 €
19 oct. 2018	Piano à Pouces Théâtre	Sorcellerie et jeteurs de sorts	1	cession	450,00 €
19 oct. 2018	Association Coin d'Parapluie	Avenant Spectacle « Soldat de 14 : au feu et au foyer » - Prestations pédagogiques au Collège Pablo Picasso	1	cession	250,00 €
13 nov. 2018	O Petit Pesteacle	Marché de Noël	3	prestation	700,00 €
3 déc. 2018	EPCC Le Volcan Scène Nationale du Havre	Spectacle « Diotime et les lions » dans le cadre du Ad Hoc festival	3	Co-accueil	6 583,37 €
12 déc. 2018	Association Mécanophonie	Spectacle « Le comptoir des instruments savants »	2	cession	1 660,00 €
12 déc. 2018	Damien BOUCHE	Atelier décoration de Noël	1		300,00 €

INFORMATION COMMUNIQUÉE

N° 19 01B 05
INFORMATION

Mise à disposition gratuite de salles municipales
. Communication - Récapitulatif 2^{ème} semestre 2018

La Ville d'Harfleur a accordé les mises à disposition gratuites suivantes :

Nom de l'association ou de l'entreprise	Objet	Salles	Date de location	Montant exonéré
Un camion citerne pour les Sahraouis	Arrivée des enfants Sahraouis	Albert Duquenoy	28/07/2018	49,42 €
	Départ des enfants Sahraouis	Maison des Associations	10/08/2018	98,72 €
Éco-choix	Festival Nature et Environnement	Le Creuset	16/10/2018	351,24 €
Comité FSGT 76	Clôture de la saison cyclotouriste	La Taillanderie	01/11/2018	139,21 €
Mission Locale	Réunion avec les partenaires de l'agglomération	Maison des Associations	12/11/2018	98,72 €
TOTAL				737,31 €

INFORMATION COMMUNIQUÉE

N° 19 01B 06
INFORMATION

Associations Harfleuraises régies par la loi 1901 – Conventions
. Communication - Récapitulatif 2^{ème} semestre 2018

La Ville d'Harfleur a signé la convention suivante :

Nom de l'association	Objet
Artisans du Monde	Exposition/Vente de Noël Novembre 2018

INFORMATION COMMUNIQUÉE

N° 19 01B 07
INFORMATION

Contrats de collaborateurs bénévoles signés
. Communication - Récapitulatif 2^{ème} semestre 2018

La Ville d'Harfleur a signé les contrats de collaborateur bénévole suivants :

Service	Prénom et nom du collaborateur bénévole	Type de la manifestation	Dates d'intervention du collaborateur
PATRIMOINES	LEBIS Amandine	Chantier porte de Rouen	2/07 au 20/07 + 28/07 et 29/07
PATRIMOINES	KNUR Antoine	Chantier porte de Rouen	9/07 au 13/07
PATRIMOINES	LEFEBVRE Mathis	Chantier porte de Rouen	25/06 au 6/07
PATRIMOINES	STIEVENARD Matéo	Chantier porte de Rouen	9/07 au 20/07
PATRIMOINES	FERRAND Jean	Chantier porte de Rouen	25/06 au 20/07 et 05/10 au 20/10

Service	Prénom et nom du collaborateur bénévole	Type de la manifestation	Dates d'intervention du collaborateur
PATRIMOINES	GILLES Julie	Chantier porte de Rouen	25/06 au 20/07
PATRIMOINES	PENNEC Elise	Chantier porte de Rouen	25/06 au 20/07
PATRIMOINES	LEVASSEUR Brice	Chantier porte de Rouen	25/06 au 20/07
PATRIMOINES	VALLEE René	Chantier porte de Rouen	28/06 + 4/08
PATRIMOINES	LEHERICE José	Chantier porte de Rouen	25/06 au 11/08 + 13/09 au 16/09 + 5/10 + 6/10 + 19/10 + 20/10 + 2-3/11
PATRIMOINES	CAVELIER Inès	Chantier porte de Rouen	03/07 au 06/07 + 18/07 + 20/07
PATRIMOINES	PAILLART Blandine	Chantier porte de Rouen	25/06 au 5/07
PATRIMOINES	CARON Aurélien	Chantier porte de Rouen	25/06 au 6/07
PATRIMOINES	HENOS Jean-Jacques	Chantier porte de Rouen	09/07-11/08 + 13-16/09 +28/09-10/11
PATRIMOINES	LANGLOIS Pierre	Chantier porte de Rouen	09/07 - 10/08
PATRIMOINES	HOARAU Laëtitia	Chantier porte de Rouen	28/09 au 10/11
PATRIMOINES	LEFRANC Didier	Chantier porte de Rouen	25/06 – 20/07 + 5/10 - 10/11
PATRIMOINES (Fécamp)	BUSSEREAU Mathys	Chantier porte de Rouen	9/07 au 13/07
PATRIMOINES (Fécamp)	SAVALLE Geoffrey	Chantier porte de Rouen	9/07 au 13/07
PATRIMOINES (Fécamp)	LAFFILAY Enzo	Chantier porte de Rouen	9/07 au 13/07
PATRIMOINES (Fécamp)	LELEU Florentin	Chantier porte de Rouen	9/07 au 13/07
PATRIMOINES (Fécamp)	SALENNE Bryanna	Chantier porte de Rouen	9/07 au 13/07
PATRIMOINES (Fécamp)	DUVAL Blandine	Chantier porte de Rouen	9/07 au 13/07

INFORMATION COMMUNIQUÉE

N° 19 01B 08

INFORMATION

Conventions de formation

. Communication - Récapitulatif 2^{ème} semestre 2018

La Ville d'Harfleur a signé les conventions suivantes :

Services concernés	Nom de l'organisme	Objet de la formation	Nombre d'agents concernés	Dates de formation	Coût TTC
Culture	GRETA de la région havraise	Bilan de compétences	1	22 janvier 2019 au 9 avril 2019	1 500,00 €
Techniques	GRETA de la région havraise	Bilan de compétences	1	21 janvier 2019 au 1 ^{er} avril 2019	1 500,00 €
Animation	GRETA de la région havraise	Bilan de compétences	1	22 janvier 2019 au 2 avril 2019	1 500,00 €

INFORMATION COMMUNIQUÉE

N° 19 01B 09

AMÉNAGEMENT URBAIN URBANISME ET TRAVAUX

Transports Publics – Aménagement Accessibilité

. Convention - Signature - Autorisation

Dans le cadre de l'évolution du réseau de transports en commun, des aménagements de voirie tels que créations d'arrêt, marquage au sol, rognage de bordures, réalisés par la Communauté Urbaine sont nécessaires afin de faciliter le passage des véhicules de transports en commun. Les communes concernées sont les villes du Havre, de Fontaine-La-Mallet et d'Harfleur.

À ce titre, il convient, d'une part, d'autoriser la Communauté Urbaine (CODAH) à occuper le domaine public routier des communes citées pour réaliser les divers travaux de voirie nécessaires, et d'autre part, de définir les engagements réciproques de chacune des parties en ce qui concerne les modalités de financement et d'exécution des travaux réalisés par la Communauté Urbaine (CODAH).

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention relative à la réalisation de travaux sur le domaine public routier de la commune d'Harfleur.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

N° 19 01B 10

AMÉNAGEMENT URBAIN URBANISME ET TRAVAUX

Route d'Oudalle – Côte d'Orcher

Parcelle AI n° 1429 – 13 route d'Oudalle

. Servitude de passage – Régularisation – Signature - Autorisation

En 2013, la Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH) a réalisé des travaux sur la parcelle cadastrée section AI n° 1429 sise 13 route d'Oudalle à Harfleur, d'une superficie de 1 219 m², afin de raccorder les réseaux des eaux pluviales existants Route d'Orcher, au bassin du lotissement « La Pêcherie ».

Il avait été arrêté de mettre en place une servitude de passage de canalisation d'environ 190 m², pour une longueur d'environ 46 mètres sur une largeur de 5 mètres. Il convient aujourd'hui de procéder à la régularisation de ce dossier en constituant une servitude de passage de réseaux.

Le Conseil Municipal autorise :

- la constitution d'une servitude de passage d'une canalisation d'eaux pluviales, sur la parcelle cadastrée AI 1429.
- la signature de tout acte et document permettant d'officialiser cette servitude.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

N° 19 01B 11

AFFAIRES GÉNÉRALES FINANCES

Matériel réformé – Vente

. Contrat - Signature - Autorisation

Par délibération du 3 novembre 2014, le Conseil Municipal a autorisé, dans le cadre du suivi de l'inventaire communal, la mise en place de la procédure de vente de matériels et objets réformés au sein de la collectivité et a autorisé l'adhésion au site

internet « Webenchères » par la signature d'un contrat avec la Société Gesland Développements. Ce contrat est arrivé à son terme le 24 novembre 2018. La vente aux enchères de matériel réformé des collectivités permet de donner une deuxième vie au matériel tout en générant des recettes. Les objets mis en vente sur une plateforme de courtage sont vendus aux enchères, au plus offrant, en assurant la transparence et la mise en concurrence des ventes.

Le Conseil Municipal :

- autorise l'adhésion au site internet "webenchères" dans les conditions énoncées ci-dessus.
- autorise la signature du contrat concernant l'accès à la solution automatisée en mode A.S.P. (Application Service Provider) de vente aux enchères sur internet avec un droit d'usage du site « webenchères » de 10 % de commission du montant des ventes réalisées sur laquelle s'appliquera la TVA.
Le contrat est passé pour une durée d'un an à compter de sa notification. Il sera renouvelé par reconduction tacite sans que la durée totale du marché ne puisse excéder quatre ans.
- autorise, conformément à la délibération de délégation de missions complémentaires du 19 octobre 2015, les ventes réalisées au moyen des décisions du Maire pour l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €. Au-delà de 4 600 €, le Conseil Municipal sera compétent pour décider des conditions de la vente.
- autorise la signature de toutes les pièces nécessaires à l'application de cette délibération du Conseil Municipal.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

N° 19 01B 12

AFFAIRES GÉNÉRALES

PERSONNEL

Tableau des effectifs

. Modifications - Adoption

Le Conseil Municipal autorise les modifications suivantes au tableau des effectifs :

Les suppressions :

- En catégorie A, filière technique :
 - à compter du 1^{er} janvier 2019, la suppression d'un poste au grade d'ingénieur principal,
- En catégorie C, filière technique :
 - à compter du 1^{er} janvier 2019, la suppression de quatre postes au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe.

Les créations :

- En catégorie C, filière technique :
 - à compter du 1^{er} janvier 2019, la création de deux postes au grade d'agent de maîtrise,
- En catégorie C, filière administrative :
 - à compter du 1^{er} février 2019, la création d'un poste au grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe,

- En catégorie C, filière technique :

- A compter du 1^{er} février 2019, la création d'un poste au grade d'adjoint technique.

Les transformations :

- En catégorie C, filière technique :

- à compter du 1^{er} février 2019, la transformation de deux postes au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à Temps Non Complet (T.N.C.) en deux postes du même grade à Temps Complet, soit :
 - la suppression d'un poste au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à T.N.C. 32 heures et d'un poste au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à T.N.C. 28 heures,
 - la création de deux postes au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à Temps Complet.

Cadre d'emplois Grade	Nombre de postes au 31 12 2018	Modifications Conseil Municipal du 28 01 2019	Nombre de postes au 01 02 2019
FILIÈRE TECHNIQUE			
Catégorie A Ingénieur principal Temps complet	3	- 1	2
Catégorie C Agent de maîtrise Temps complet	3	+ 2	5
Catégorie C Adjoint technique principal 1^{ère} classe Temps complet	12	- 4	8
Catégorie C Adjoint technique principal 2^{ème} classe Temps complet	9	+ 2	11
Catégorie C Adjoint technique principal 2^{ème} classe TNC 32 heures	3	- 1	2
Catégorie C Adjoint technique principal 2^{ème} classe TNC 28 heures	6	- 1	5
Catégorie C Adjoint technique Temps complet	23	+1	24

Cadre d'emplois Grade	Nombre de postes au 31 12 2018	Modifications Conseil Municipal du 28 01 2019	Nombre de postes au 01 02 2019
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Catégorie C Adjoint administratif principal 2^{ème} classe	12	+ 1	13

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

N° 19 01B 13

AFFAIRES GÉNÉRALES

PERSONNEL

Accroissement temporaire d'activités

Année 2019

. Création d'emplois - Principe – Adoption

Nous sommes amenés à recruter des personnels contractuels pour assurer des tâches occasionnelles de courtes durées, telles que manifestations exceptionnelles, missions spécifiques ou surcroît d'activité dans les secteurs suivants :

- Maintenance et hygiène des locaux,
- Restauration, notamment pour l'encadrement des temps de pause méridienne,
- Loisirs, dans le cadre des accueils de loisirs péri et extra scolaires,
- Scolaire, pour des missions ou l'animation d'ateliers auprès des enfants.

L'article 3 de la Loi du 26 janvier 1984 relative au statut de la Fonction Publique Territoriale autorise à recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité (article 3 1°). La durée est limitée à 12 mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, sur une période de référence de 18 mois consécutifs.

Le Conseil Municipal autorise du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, la création d'emplois pour accroissement temporaire d'activité selon les modalités suivantes :

Catégorie	Filière	Cadre d'emplois	Nombre d'emplois (plafond maximal)
C	Administrative	Adjoint administratif	7
C	Technique	Adjoint technique	40
C	Animation	Adjoint d'animation	40

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour est épuisé. Madame le Maire lève la séance à 19h25.

Madame le Maire certifie que la synthèse sommaire du Conseil Municipal du 28 janvier 2019 a été affichée à la porte de la Mairie le 4 février 2019.

Christine MOREL
Maire,

